



# Animatrice ou animateur agricole

## Contexte

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon** (SMBVA) est une structure de coopération intercommunale œuvrant pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Depuis quelques années, les missions du syndicat se sont élargies à l'accompagnement des collectivités maîtres d'ouvrage (communes et syndicats d'eau potable) pour la protection de leurs captages pour l'alimentation en eau potable.

Les démarches de protection des captages, dites **démarches « BAC »** (Bassin d'Alimentation de Captage), ont été lancées au niveau national dans les années 2000, lorsque des captages prioritaires (qui présentaient des dépassements des seuils de nitrates et de pesticides) ont été identifiés. Il s'agit d'un processus élaboré pour répondre à cet enjeu de qualité d'eau, avec un protocole précis : délimitation du BAC, diagnostic des pressions sur l'eau, proposition d'un plan d'action par un bureau d'études et mise en place de ce plan d'action par une animation agricole.

Le SMBVA assure l'animation agricole de démarches de protection de captages d'eau potable pour le compte d'un groupement de 12 collectivités maîtres d'ouvrage, gestionnaires des 24 captages concernés.

## Objectifs de la mission

L'agent est en charge d'animer le volet agricole des démarches BAC majoritairement situées sur la partie icaunaise du bassin versant de l'Armançon, selon la stratégie définie en lien étroit avec les 12 collectivités maîtres d'ouvrage.

## Contenu de la mission

**Assurer le suivi du volet agricole des études BAC réalisées par les bureaux d'études.**  
**Elaborer des programmes d'action agricoles pour reconquérir la qualité de l'eau.**  
**Animer les programmes d'action : mise en œuvre, suivi et évaluation.**  
**Favoriser l'implication des collectivités maîtres d'ouvrage dans les démarches.**  
**Assurer le suivi administratif de la mission.**

**Les activités pour mener à bien ces missions sont, en particulier :**

- Mobiliser les agriculteurs, les élus et autres acteurs concernés sur le sujet de l'eau potable (rencontres individuelles, organisations de réunions) ;
- Faire ressortir les envies, les besoins, les projets des agriculteurs pour construire les programmes d'actions ;
- Veiller et relayer les informations sur les outils pertinents pour la mise en place d'actions et inciter les agriculteurs à y souscrire (mesures agroenvironnementales, investissements matériels, agriculture biologique, etc.) ;
- Organiser des interventions techniques (essais, démonstrations, formations, etc.) ;
- Concevoir des supports de communication ;
- Définir et collecter les indicateurs d'évolution des démarches ;
- Organiser et animer des réunions, notamment de comité de pilotage ;
- Rédiger les rapports d'activité et les demandes de subvention auprès des financeurs du poste.

L'agent sera également amené à **participer à la vie de la structure** (réunions de services, opérations collectives diverses, etc.).

## Positionnement au sein de l'équipe

L'animateur sera agent du SMBVA œuvrant pour le compte des collectivités maîtres d'ouvrage eau potable. Il sera placé sous l'autorité hiérarchique de l'animatrice agricole référente.

Il travaillera en équipe avec une seconde animatrice en poste et bénéficiera de l'appui des animateurs ayant déjà travaillé sur ces démarches.

## Profil recherché

Formation en agriculture et environnement (de BAC +3 avec expérience à BAC +5).

Connaissances du monde agricole et de l'agronomie.

Intérêt et curiosité pour les pratiques agricoles innovantes, la préservation de l'environnement et notamment la protection des ressources en eau.

Connaissances en techniques d'animation et intelligence collective.

Une expérience souhaitée sur un poste d'animation serait un plus.

Pratique des bases du SIG souhaitée.

Permis B exigé.

## Compétences et qualités requises

Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions.

Capacité à fédérer les acteurs et à maintenir une dynamique de groupe.

Sens de la pédagogie et de la négociation.

Compétences relationnelles, grande capacité d'écoute et aisance orale.

Autonomie de travail, esprit d'initiative et créativité.

Force de proposition.

Sens de l'organisation et de la planification.

Capacité d'analyse et de synthèse.

Habitude du travail en équipe et du travail de terrain.

## Conditions de recrutement

Contrat de projet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025. Reconduction à étudier.

Rémunération selon grille statutaire et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89).

Véhicule de service.

Candidature (CV + lettre de motivation) à faire parvenir avant le 3 novembre 2023 par courrier ou par mail à [melanie.dewaele@bassin-armancon.fr](mailto:melanie.dewaele@bassin-armancon.fr)

Entretiens semaine 46.

Renseignements à prendre auprès de Mélanie de WAELE, animatrice agricole (06 81 03 29 56).